

49° 48' 23" N - 00° 29' 46" E

Commune INFO

Avril 2017

Informations de Saint-Pierre-en-Port et des Grandes Dalles

INFORMATIONS PRATIQUES :

Site : www.saint-pierre-en-port.fr

La Poste : Tél : 02 35 10 06 40

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 11h30

Mairie : Tél. 02 35 27 42 56 – Fax. 02 35 29 35 58

saint-pierre-en-port-mairie@wanadoo.fr

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Fermé au public le Jeudi

Médecin : Dr JAYOT - 02 35 29 53 22

Pompiers : 18

Pharmacie : Mme HAUCHECORNE-BENARD – 02 35 27 41 10

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Tickets de cantine (5 tickets minimum) : mardi de 15h30 à 16h30 et vendredi 9h15 à 10h.

LE MOT DU MAIRE

Samedi 25 mars, promenade bucolique au soleil. Imaginez : en bordure de la route de Saint-Pierre à Écombarville, vous marchez tranquillement dans le champ pas encore ensemencé et vous rentrez à la maison... après avoir rempli deux sacs de déchets divers et variés. Cinquante bouteilles de bière, six grandes bouteilles de whisky, pastis ou vodka, dix-neuf paquets de cigarettes, vingt-cinq canettes, dix-neuf bouteilles en plastique, deux packs (vides) de bière, et d'autres débris plus ou moins facilement identifiables. Nous pouvons envisager que tous ces objets ont été lancés par la fenêtre des voitures quittant notre village.

Que penser ? Que les Saint-Pierrais ne savent pas où se trouvent les colonnes de tri ? Ou bien qu'ils jugent que les champs sont une gigantesque poubelle qu'on aurait tort de ne pas utiliser ? À moins qu'ils n'agissent ainsi que par pur égoïsme.

En cette période d'élections qui approche, j'ose espérer que nous ferons preuve de davantage de maturité. Nous ne pouvons pas faire n'importe quoi sans nous soucier de ce que nous allons laisser à nos enfants. Le chantier est en cours, à chacun de nous d'apporter sa pierre à l'édification d'une société plus propre, plus juste et davantage responsable.



DITES-LE AVEC LE SOURIRE



Emmanuelle Gréaume et Manuella Danger tiennent le secrétariat de la mairie avec compétence. Elles vous accueillent et font leur possible pour vous renseigner et prendre en compte vos demandes. Si parfois elles y répondent négativement, ce n'est jamais de leur propre chef : elles appliquent les décisions prises par les élus municipaux, les instances locales ou tout simplement les réglementations en vigueur. Si leur réponse ne vous satisfait pas, demandez à rencontrer un élu plutôt que de leur faire part de votre « mécontentement » de manière inappropriée, voire parfois incorrecte.

ÉLECTIONS

2017 est une année riche en élections, n'oubliez pas votre devoir de citoyen ! Pour rappel :

➤ élections présidentielles :

-1^{er} tour dimanche 23 avril

-2nd tour dimanche 7 mai

➤ élections législatives :

-1^{er} tour : dimanche 11 juin

-2nd tour : dimanche 18 juin



Attention pour ces 2 élections, le Conseil Constitutionnel a retardé l'heure de fermeture des bureaux de vote à **19h**. Ce qui donne donc une amplitude d'ouverture de 8h à 19h.

Nous vous rappelons que pour pouvoir voter, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune. Les nouvelles cartes électorales vous auront été distribuées avant le 20 avril.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS – du 30 avril au 30 juillet

30 avril	Foire à tout jardins Chaudron	Village
30 avril	Loto ASSP	Pommiers
13 mai	Fête des mères	Pommiers
21 mai	Vide grenier Culture et L.	Stade
3 et 4 juin	Festival photos	Pommiers
4 juin	Vide grenier Tennis	Stade
	Et expo voitures anciennes	
11 juin	Vide grenier Coopérative scol.	Village
24 juin	Spectacle et kermesse école	Pommiers
25 juin	Vide grenier SPA	Village
	Challenge Philippe Burel	Stade
1 ^{er} juillet	Soirée méchoui SPA/Chaudron	Pommiers
9 juillet	Fête de la mer GDA	Grandes Dalles
16 juillet	Marché cauchois SPA	Village
22/30 juillet	Expo peinture SPA	Galets
29 juillet	Soirée maquereaux, bal/SPA	Pommiers
	feu d'artifice	
30 juillet	Fête du village/assos/commune	Stade et rues



FÊTE D'ÉTÉ

« Le temps a laissé son manteau de vent, de froidure et de pluie et s'est vêtu de broderies, de soleil luisant clair et beau... » L'été arrive à grands pas et ses fêtes aussi ! Un numéro spécial paraîtra à cet effet dans le courant du mois de juin. La fête du village aura lieu le samedi 29 juillet et le dimanche 30. Le thème retenu nous réservera certainement quelques surprises car ce sont les quatre éléments qui seront à l'honneur : l'air, la terre, le feu et l'eau. À bientôt pour en reparler...



Merci à tous les bénévoles qui permettent la réalisation de ces manifestations

L'ÉGLISE ET SES VITRAUX

En 2016, nous avons fait effectuer d'importants travaux à l'église : changement des supports des cloches, reprise de la charpente et de la couverture du clocher, implantation d'une nouvelle croix, d'un nouveau coq et remplacement du paratonnerre. Pour ce faire, nous avons lancé une souscription, par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, à laquelle vous avez été nombreux à répondre. Cette année, nous faisons à nouveau appel à votre générosité. En effet, les vitraux de la travée Nord sont endommagés et pour trois d'entre eux, en péril. Un maître verrier a déjà effectué la dépose de celui qui menaçait de tomber et d'être irrémédiablement perdu. La dépense est importante, environ 18000 €, mais les travaux de restauration sont indispensables si nous voulons préserver ce patrimoine communal. Vous trouverez, joint à ce Comm'une info, la plaquette d'informations vous permettant, si vous le souhaitez, de participer à cette souscription.

UN MUSÉE À ST PIERRE

L'ancien presbytère est en cours de réaménagement. Des travaux ont été réalisés afin d'y accueillir la « Maison des croyances et du terroir » implantée auparavant à Sassetot. L'ouverture au public se fera au début du mois de mai et son inauguration le samedi 24 juin. Les Saint-Pierrais intéressés pourront se voir attribuer, à partir du mois de juin, une carte personnelle leur permettant la visite gratuite des lieux d'exposition. Une commission travaille actuellement afin de proposer une nouvelle orientation à la structure actuelle qui deviendra, à terme, le « Musée des croyances et traditions terriennes et maritimes ». La population est invitée à une journée « porte ouverte » qui aura lieu le samedi 10 juin à partir de 14 heures.

LA BOULE CAUCHOISE REVIT À SAINT-PIERRE-EN-PORT

La boule cauchoise est un jeu ancien qui remonte à la nuit des temps. Il apparaît dans les cahiers de doléances peu avant la révolution de 1789.

Dans le Pays de Caux, il en existait de nombreux attachés à un café, on y jouait la tournée entre hommes.

Le bouloir est un terrain ovale d'une dizaine de mètres de long sur cinq de large avec un bord incliné tout autour. Les boules sont des galettes en bois (façon grand brie) que l'on fait rouler jusqu'au « gars » (cochonnet) qui a la forme d'une boule de pétanque en bois. Il suffit de s'approcher ou se coucher sur le gars pour gagner.

Le bouloir (ou bouleux en cauchois) de Saint Pierre-en-Port est la copie de celui de Gerponville fermé il y a une trentaine d'années.

BOÎTE A IDÉES



Elle se morfond notre pauvre boîte à idées ! Jamais de visites ! N'oubliez pas qu'elle est à votre disposition pour nous soumettre vos propositions. On est toujours plus riches à plusieurs...

« Si tu as une pomme, que j'ai une pomme, et que l'on échange nos pommes, nous aurons chacun une pomme. Mais si tu as une idée, que j'ai une idée et que l'on échange nos idées, nous aurons chacun deux idées. »

George Bernard Shaw

DU NOUVEAU POUR LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les CNI ne sont plus délivrées dans notre mairie. Il vous faut désormais vous rendre dans une mairie équipée d'un appareil capable de numériser les empreintes du demandeur. Fécamp est dans ce cas mais vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie équipée du dispositif. Cependant, attention ! La carte arrivera dans la mairie où vous aurez effectué les démarches. Les personnes "connectées" pourront facilement récupérer sur Internet les documents à remplir.

FINI LE SAUT DE HAIES À LA BOULE D'OR

Nos concitoyennes et concitoyens âgés peuvent maintenant aller au cabinet médical et à l'Office de Tourisme sans faire une course d'obstacles.



Bientôt, ils pourront aussi aller à la Poste à la Boule d'Or car nous avons décidé d'y déplacer les services postaux afin de permettre un accès plus facile et un stationnement plus important.

Ce sont nos employés communaux qui ont réalisé parfaitement ces travaux dans l'esprit saint-pierrais de brique et silex. Ultérieurement, nous réduirons les jardinières pour augmenter les places de parking et créer une place réservée aux personnes handicapées.

Toutes les portes donnant sur cette rampe PMR (Personnes à Mobilité Réduite) vont être changées et ont été dimensionnées pour autoriser le passage d'un fauteuil roulant comme la loi l'exige. Afin de sécuriser le passage entre le salon de coiffure et le cabinet médical, un garde-corps va être posé prochainement pour enjamber la « petite » marche qui les sépare.

Il ne sera pas dit qu'à saint Pierre-en-Port nous ne prenons pas des dispositions pour faciliter les accès aux services publics à tous nos administrés.

SUR LES CENDRES DU STADE

Les bâtiments des associations sportives et culturelles sont partis en fumée, mais les souvenirs restent bien présents dans les mémoires autour de la dalle de béton en attente du projet de nouveaux locaux.



Nous sommes dans la dernière ligne droite des discussions avec notre assurance.

Lorsque le projet de reconstruction sera stabilisé nous organiserons une réunion avec les président(e)s d'associations afin de présenter les possibilités d'utilisation de ces nouveaux locaux.

D'ores et déjà, il est important de penser à construire une mutualisation des différents besoins (sanitaires, stockages, salles de réunion etc.) afin d'améliorer les usages des espaces et de diminuer les coûts de maintenance (chauffage, éclairage etc.) dans une période de raréfaction de l'argent public. Nous y veillons comme chacun et chacune des citoyens saint-pierrais, tout en nous saisissant de cette « chance » pour répondre au mieux aux besoins de la communauté saint-pierraise.

Transformer un malheur en une opportunité au service de toutes et tous, c'est le sens du travail que nous menons.

SUR LES GALETS, LA PLAGE !

Ça a durement soufflé cet hiver sur la vailleuse du Haut Mauvard. Le bâtiment du CNG a explosé sous le coup des bourrasques marines. Après le passage de l'expert des assurances de l'association, les employés communaux ont dégagé les tôles et l'ossature en bois hachées par les galets.

Les rambardes de la jetée changées par le département l'année dernière ont été emportées ou tordues pour 5 d'entre elles. Nous attendons leur remplacement avant l'été.

Le mitraillage des galets sur l'embase de la digue continue son travail de sape et fait apparaître des tiges métalliques rouillées que nos employés communaux taillent régulièrement. Le département n'entreprendra pas de gros travaux avant l'année prochaine.

Un tourbillon (vortex) déchausse la descente sur les galets côté Nord et à terme emportera un important morceau de dalle. Cette partie du territoire maritime est sous la responsabilité communale. Une entreprise a été contactée pour encastrier dans ce trou, des rochers de quelques tonnes avant l'été.

Les poteaux en bois qui dessinent le chemin piétonnier depuis le parking pourrissent sur pied. Nous ne pouvons rien y faire avant la saison estivale. Nous envisageons de remplacer les poteaux bois par des poteaux en matière composite l'année prochaine.

Une vigilance accrue sera demandée à toutes les personnes étalant leur serviette sur la plage, dans les alcôves creusées en pied de falaise entre la descente des bateaux et l'épi nord. La terre qui s'accumule au-dessus de notre plage, menace de tomber. Une signalétique spécifique en plus de celle rappelant le danger de circuler en pied de falaise sera mise en place.

À part ça, la chaleur des jours d'avril fait mentir le dicton. Pourvu que mai nous offre des baignades agréables !

LE CANCER, ENSEMBLE, AGISSONS

Un territoire se mobilise au travers de ses associations pour vous proposer durant dix jours : conférences, animations, concerts...



22 et 23 avril : Sortie découverte "La formation des falaises", organisée par Culture et Loisirs - Salle des Galets

30 avril : Marche solidaire - Angerville-la-Martel

6 mai : "Concert Gospel" organisé par le Tennis club à l'église de St Pierre-en-Port

Les bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer.



COMMUNIQUÉ DE LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge Française s'engage sur les fronts de la détresse. Pour pouvoir continuer à agir, elle a besoin de faire connaître ses missions et ses besoins auprès du grand public.

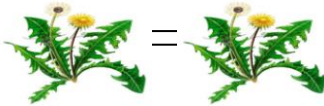
C'est pour cette raison qu'elle entreprend une campagne de sensibilisation auprès du grand public à Saint-Pierre en Port, du 3 au 29 avril 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Une équipe ira à votre rencontre à votre domicile. Elle sera identifiable grâce à un badge. Elle interviendra entre 12h et 20h du lundi au vendredi et de 12h à 18h le samedi.

Cette campagne vise à sensibiliser les personnes sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge Française, et a également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers. Toutefois, **elle ne fait pas l'objet de quête en chèques ou en espèces, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.**

DES PRÉCISIONS SUR LA RESIDENCE LES GALETS

Géré par Séminor, le lotissement des Galets a été édifié sur un terrain cédé par la commune, ce qui permet aux Saint-Pierrais(es) d'être prioritaires lors de l'attribution d'un logement libéré. La municipalité ne "choisit" pas elle-même la ou les personnes attributaires. Ce rôle est confié à une commission composée des personnes suivantes : le PDG de Séminor Fécamp, le responsable d'exploitation des logements familiaux, un représentant du service des attributions, un membre du service de comptabilité locative, un représentant élu des locataires, un représentant de l'état, un représentant de la commune. Elle examine les dossiers dans lesquels figure l'avis d'imposition ou de non imposition permettant de connaître les revenus dont le montant est plafonné. L'état contrôle la stricte application de ce plafond de ressources.

LES MAUVAISES HERBES...



Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite pour effectuer les traitements d'élimination des mauvaises herbes. La commune va prochainement se doter d'un matériel de destruction par la chaleur dont l'efficacité est avérée mais qui demande davantage de temps d'intervention. Ce sera donc un surcroît de travail pour nos employés communaux, la contrepartie étant de respecter les normes contre la pollution et le respect de la santé publique.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Depuis le lundi 3 avril et jusqu'au 30 octobre, le ramassage des déchets verts reprend son rythme hebdomadaire. Merci de déposer les tontes dans un conteneur rigide d'un poids raisonnable et de mettre les branchages en fagots ligaturés. En cas de volume important, demandez le prêt de la benne communale (autorisation 2 fois par an).

MODIFICATION DANS L'ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS LES JOURS FÉRIÉS 2017

Les lundis 17 avril, 1^{er} mai, 8 mai et 5 juin 2017 étant fériés, la collecte des déchets ménagers s'effectuera les mardis suivants. Merci de sortir vos poubelles le lundi soir.

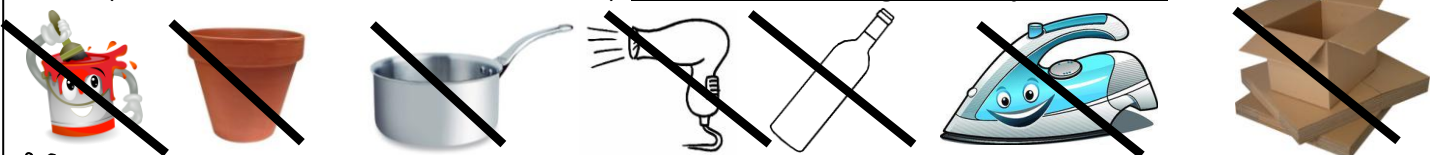
D'autre part, à compter du 6 juillet et jusqu'au 31 août, une collecte supplémentaire aura lieu tous les jeudis. Merci de sortir vos poubelles le mercredi soir.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des objets encombrants aura lieu le mardi après-midi 25 avril et le mercredi 26. Ne seront ramassés que les objets encombrants : frigos, canapés, vieux meubles... à l'exclusion des petits objets... pots de fleurs, pots de peinture, cartons...

L'inscription en mairie est obligatoire. Pour ce faire, découpez le volet ci-dessous, remplissez-le, et déposez-le en mairie (au secrétariat ou dans la boîte aux lettres). **À défaut, le ramassage ne sera pas effectué.**



Nom.....Prénom..... Rue et n°.....

Objets à ramasser.....

.....